

L'an deux mille vingt-trois, le six décembre à quatorze heure trente, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-neuf novembre, s'est réuni en session ordinaire à Plan d'Aups Sainte-Baume sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Objet : Demande de subvention Développement de l'offre éducative : sensibilisation et appropriation du territoire - année scolaire 2024-2025

Délibération n° : 431-2023

Membres en exercice : 38

Membres présents : 19

Pouvoirs : 6

Excusés, absents : 13

Secrétaire de séance : Marie-Pierre EMERIC

Présents(es):

Jacques PAUL

Mikaël SCHNEIDER

Christian OLLIVIER

Laurence BRULEY

Georges LUVERA

Laetitia TREMOUILHAC

Claude FABRE

Marie-Laure PONCHON

Hervé THEBAULT

Christian BOUYGUES

Michel GROS

Carine PAILLARD

Josiane GALIZZI

Jean-Yves DOLISI

Marie-Pierre EMERIC

Robert RIEU

Henri BERGE

Philippe SCHELLENBERGER

Suzanne ARNAUD

Pouvoirs :

Monsieur Patrice TONARELLI, délégué de la commune de Rougiers, a donné pouvoir à Madame Josiane GALIZZI, déléguée de la commune de Tourves ;

Monsieur Jean-Martin GUISIANO, délégué de la commune de Méounes-lès-Montrieux, a donné pouvoir à Monsieur Michel GROS, délégué de la commune de la Roquebrussanne

Monsieur Roger ANOT, délégué de la commune de Belgentier, a donné pouvoir à Madame Marie-Pierre EMERIC, déléguée de la commune de Garéoult ;

Monsieur Robert DELEDDA, délégué de la commune de la Cadière d'Azur, a donné pouvoir à Monsieur Hervé THABAULT, délégué de la commune du Beausset ;

Madame Hélène VERDUYN, déléguée de la commune de Signes, a donné pouvoir à Monsieur Jean-Yves DOLISI, délégué de la commune de Riboux ;

Monsieur Didier REAULT, délégué du département des Bouches-du-Rhône, a donné pouvoir à Marie-Laure PONCHON, déléguée du département du Var ;

Une autre vie s'invente ici

Excusés(es), absents(es) :

Monsieur Jean-Michel CONSTANS, Madame Blandine MONIER, Madame Céline ROUSTAN, Monsieur Ollivier ARTHUPHEL, Monsieur Vincent AYALA, Madame Sophie LEMETER, Madame Virginie PHELIPPEAU, Monsieur Bruno AYCARD, Monsieur Marc LAURIOL, Madame Véronique MIQUELLY, Monsieur Georges BOTELLA, Madame Jacqueline BOUYAC, Monsieur François de CANSON.

Etaient également présents :

Madame Marjorie MINUTOLO, déléguée de la commune associée de Roquefort-la-Bédoule ; Monsieur Jean-Jacques LEBBOS, Président du Conseil de Parc.

Equipe du Parc : Monsieur Frédéric FAISSOLLE, Directeur ; Madame Amandine CARRÉ, Responsable administrative et financière ; Madame Audrey GAILLARD, Gestionnaire administrative et financière ; Madame Virginie REBOUTIER, Secrétaire des pôles et gestionnaire logistique ; Madame Aude MOTTIAUX, Responsable de l'unité Communication et participation citoyenne - Chargée de Communication et Animation territoriale ; Madame Anaïs DESMARECAUX, Chargée de projets Communication ; Madame Manon GILBERT, Chargée de projets Communication ; Monsieur Gaëtan AYACHE, Chargé de projets Natura 2000 ; Madame Stéphanie SINGH, Chargée de mission Forêt et Transition énergétique - Chargée de mission Évaluation ; Madame Tiphaine FERMI, Responsable du pôle Accueil, Education et Valorisation - Chargée de mission Fréquentation et Sports de nature ; Monsieur Romain FEBBRARI, Responsable Ecogarde et Coordinateur Garde Régionale Forestière ; Madame Mathilde MIGUET, chargée mission Activités de pleine nature ; Madame Mélaine CACHET-GAUJARD, Chargée de mission Tourisme & Culture.

Vu :

- * Le code général des collectivités territoriales ;
- * Les statuts du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Sainte-Baume ;
- * La délibération n°367-2022 du Comité syndical du 22 juin 2022 relative à la signature des conventions partenariales entre le Parc et l'Education nationale ;
- * La stratégie éducative du Parc naturel régional de la Sainte-Baume.

Contexte :

Afin de promouvoir son action pour l'éducation à l'environnement et au territoire auprès du grand public et du public scolaire, le Parc naturel régional de la Sainte-Baume souhaite reconduire son action « *les Rendez-vous du Parc* », poursuivre le déploiement des offres scolaires « *à l'école du Parc* » pour les cycles 2 et cycle 3 et « *Découvre ton Parc* » à destination des lycéens.

Objectifs de l'action :

- * Poursuivre son offre éducative « *à l'école du Parc* » auprès des cycle 2 et cycle 3 des 30 communes du territoire du Parc (dont 2 communes associées) – année scolaire 2024-2025 ;
- * Poursuivre son offre « *Découvre ton parc* » auprès des lycéens des communes du territoire et alentours - année scolaire 2024-2025 ;

- * Proposer une édition des « *Rendez-vous du Parc* » pour l'année 2024 se concentrant sur différentes thématiques durant la période d'avril à novembre 2024 en collaboration avec les différents partenaires ;
- * Créer un outil pédagogique de découverte et de sensibilisation aux grands paysages du territoire du Parc naturel régional de la Sainte-Baume,
- * Proposer aux membres du réseau éducatif du Parc une formation sur la thématique des forêts de la Sainte-Baume.

Porteur de l'action :

Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume porte la coordination et l'animation de la démarche. L'offre de sorties grand public ainsi que les différentes actions pédagogiques sera assurée par ses différents partenaires intervenants spécialistes (acteurs de l'éducation à l'environnement, au territoire et au développement durable principalement).

Plan de financement :

Dépenses		Recettes	
Projets lycéens (22 projets)	7 700 €		
Projets écoles (40 classes)	30 000 €	Région SUD PACA	50 000 €
RDV du Parc	6 500 €		
Création outil pédagogique sur les paysages	5 000 €	PNR Sainte-Baume (Autofinancement)	12 500 €
Formation réseau éducation	800 €		
Frais de personnel	12 500 €		
Total TTC	62 500 €	Total TTC	62 500 €

Le Comité Syndical, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** le Président à effectuer une demande de subvention en fonctionnement pour action spécifique auprès de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- **D'ENGAGER** toutes les démarches administratives et financières relatives à cette opération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Président



Michel GROS

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 083-200031623-20231206-4312023-DE

